VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DIX LOTS SUR LA RUE STATE,

Près du Nouveau Chemin de Fer.

(Les lots seront vendus séparément)

Propriété de Magasin, sur la rue Magasins,

Près du Marché Magasins.

Attrayant Cottage simple, 1206 RUE HARMONIE.

Quatre Magasins en Briques

Rue Magasins, près du Marché Neuvième.

No 1115 RUE NEUVIEME,

—AUSSI—

Le Charmant Cottage Elevé,

3133 rue du Camp, coin Neuvième.

—ET—

Les Cottages Doubles,

2020-22 et 2024-26 rue Sixième.

A L'ENCAN!!!

A la Bourse, No 311 rue Baronne

Jeudi, 10 septembre 1903, à midi.

Succession de CARL KUMMEL.

No 70,765—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, audit ordre daté et signé le 6 août 1903, me adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 10 septembre 1903, à midi, la propriété foncière ci-après—

1° Dix lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le sixième district de cette ville, dans ce qui autrefois se nommait Bloomingdale et désigné par les numéros 121 et 130 inclusivement sur un plan de Bloomingdale, fait par Benjamin Buisson voyer, de la paroisse Jefferson, le 12 Nov. 1836, et déposé en l'étude de Wm F. Lewis, alors un notaire en cette ville. Les lots 121, 122, 123 et 124 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue State, et les lots 125 à 130 inclusivement, mesurant chacun 40 pieds de face à la rue State, tous ayant une profondeur irrégulière et bornés dans le fond par a propriété maintenant ou dernièrement appartenant à Corneline Hurst. Tout le ci-dessus en mesure américaine et comme il est indiqué sur le plan par Edgar Pillié, voyer, le 28 juin et 1889, annexé à un acte pardevant Théodore Cotonio, notaire, le 3 août 1899 au lieu le 3 août 1899, livre des transferts No 573 le 616. Ces lots seront vendus chacun séparément.

2° Trois lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, St André, Ste Marie et Constance et désignés par les Nos 8, 9 et 10, sur un plan de Hugh Grant, voyer, déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville; lesquels lots sont contigus et mesurent chacun vingt pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de vingt et un pieds, cinq pouces, et dix lignes, entre lignes parallèles le tout en mesure américaine, acquis le 10 janvier 1879, Bureau des transferts, livre 109, to. 698.

Les améliorations consistant en un magasin triple à deux étages en briques connu comme 2018—24 rue Magasin. La propriété est en face du Marché Magasins et rapportent un bon revenu.

3° Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et améliorations y appartenant ou en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, Pleasant Camp et Chestnut, laquelle portant de terre commençant à une distance de quarante pieds de l'encognure des rues Camp et Harmonie et mesurant en mesure américaine quarante pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de cent vingt pieds, étant une partie de la propriété acquise de A. F. Schmidt, par acte pardevant John Bouchereau, ancien notaire le 28 janvier 1900, et enregistré dans le livre 112, folio 322 du bureau des transferts.

Les améliorations consistent en un splendide cottage simple connu comme 1206 rue Harmonie.

4° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes dépendances y appartenant ou en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 64 borné par les rues Magasins, Camp, Neuvième et Harmonie et mesurant soixante et un pieds sur pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de quatre vingt dix neuf pieds onze pouces acquis le 3 février 1896. Livre du Bureau des Transferts — le —. Les améliorations consistent en quatre magasins à deux étages en briques connus comme 2115 et 2123 rue Magasins. La propriété est près du marché de la rue Neuvième et rapporte de bons revenus et est d'un placement en ce jour.

5° Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Neuvième Magasins Huitième et Camp désigné comme lot 14 mesurant trente et un pieds onze pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles acquis le 4 août 1892 livre 146, folio 279 du Bureau des Transferts. Les améliorations sont connues comme No 1115 rue Neuvième.

Conditions—Un plus comptant à l'opération des acquéreurs la balance s'il y a en un crédit de un et deux ans en billets de lien du vendeur avec les cautions usuelles de solvabilité, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement à l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1902 en plus et au dessus de son enchère les loyers des propriétés jusqu'à la date du passage de l'acte de vente devant apparaître à la succession. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter les billets. Les actes de vente devant être passés pardevant Hosière Rosen, notaire, aux frais des acquéreurs. Le dépôt usuel de 10 0/0 pour lier la vente devant être déposé par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

Aussi au même moment et endroit et sous les mêmes conditions de vente annoncées ci-dessus, je vendrai

1. Le cottage résidence actuellement, No 3133 rue du Camp, à l'encognure Neuvième, d'après le plan.

2. Le cottage double Nos 2020-22 rue Sixième, entre les rue Remparts et Barataria, d'après le plan.

3. Le cottage double, Nos 2024-26 rue Sixième entre les rues Remparts et Barataria, d'après le plan.

J. J. McLoughlin avocat.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières 303 rue Baronne.

9 août—9 16 23 30—sept 6 10

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd,"

Bureau 312 Hélène Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'en pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Double de Choix et l'Emplacement d'Affaires,

A l'encognure des rues St-Thomas et Erato,

Maintenant occupée et faisant de bonnes affaires.

La Résidence Double à Deux Etages,

1208, 1210 rue Thomas,

près de la rue Erato.

Contenant quatre chambres de chaque côté.

Succession de Mary Elizabeth Killeen.

No 69,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 15 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 634 rue Gravier en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 avril 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le district de cette ville dans l'îlet No 72 du dit district borné par les rues Erato, St Thomas, Thalia et Tchoupitoulas et mesurant en mesure anglaise, vingt sept (27) pieds de face à la rue Erato, sur soixante dix neuf (79) pieds neuf (9) pouces de profondeur et façade à la rue St Thomas, formant l'encognure des rues St Thomas et Erato, étant la même propriété que ladite Mary E. Killeen a acquise par achat des héritiers de William Watson, par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, daté le 1er juin 1869 enregistré dans le Bureau des transferts, livre 96 folio 149

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, à l'option de l'acquéreur; la partie de crédit due ladite vente devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et limitée et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat et autres clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Ces propriétés ensemble sont louées au taux de $48 par mois.

J. F. Walton, avocat.

9 août—9 16 23 30—sept 6 13 15

Peter Gallagher

Successeur de Curtis et Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 1024-26 rue des Français,

Entre les rues St-Claude et Remparts.

[Un cottage double, loué $14 00]

Succession de Mme Dominique Guérin.

No 71,137 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—MARDI, le 22 septembre 1903—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. Sommerville, juge, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 14 août 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues François St Claude Touro et Remparts, mesurant trente six pieds (36) trois pouces (3") et une ligne (1") de face à la rue Français sur 65 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire. Un dépôt de dix pour cent (10 0/0) devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.

Robert Legier, avocat.

16 août—16 23 30—sept 6 13 20 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Amanda Diaz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71 404—Division D. Attendu que Frank Zengel administrateur public a présenté une pétition à la cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Amanda Diaz décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham avocats

1er sept—1 5 10

Succession de John C. Murray et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68 543 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John M. Murray, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. T. G. Moran, avocat.

29 août—29 - sept 2 7

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PETER GALLAGHER,

Successeur de Curtis & Gallagher.

LA VENTE DE LA SAISON.

UNE OCCASION DE PLACER VOTRE ARGENT

Dans des Propriétés Améliorées de Valeur dans le Populaire Deuxième District, où Vous Etes Toujours Certain de Collecter Votre Loyer.

Rendez-vous compte et assistez à cette grande vente le 22 SEPTEMBRE 1903.

Les améliorations sur les mêmes consistant en des cottages simples et doubles et en des résidences à deux étages, cet ancien établissement de boulangerie Nos 408-10 rue N. Villeré, à l'encognure d'affaires des rues Canal et Galvez, et trois lots de terre vacants sur les rues Clouet et Claiborne; un coffrefort en fer et le certificat No 359 de la "Suburban Building and Loan Association."

No 1231 RUE DUMAINE, Nos 1813-15 RUE DUMAINE. Nos 1900-02 AVE ESPLANADE Nos 418-20-22-24-26-28 N. VILLERE, Nos 1523-25 RUE ST LOUIS, No 1421 RUE DUMAINE, No 1511 RUE DUMAINE, No 1523-25 RUE CONTI No 2123 RUE CANAL, COIN GALVEZ, Nos 1823-25 RUE DUMAINE, Nos 1824-26 RUE DUMAINE, Nos 408-10 RUE N. VILLERE, No 1518 RUE ST-LOUIS, Nos 1112-14 RUE N. GALVEZ.

TROIS LOTS VACANTS, COIN DES RUES CLAIBORNE ET CLOUET.

Afin d'effectuer un partage entre les héritiers et légataires du défunt Gottfried Hollerbach et sa veuve défunte Jacobina Seither.

MOI, PETER GALLAGHER, un encanteur dûment licencié, offrirai en vente à midi, MARDI le 22 septembre 1903, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, dans l'affaire de la succession du défunt Gottfried Hollerbach et de sa femme décédée Jacobina Seither No 70 623 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en vertu d'un jugement rendu dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour Division C, le 28 juillet 1903 agissant dans et pour l'Hon. Walter B. Sommerville, juge de la Division D, alors absent en congé, et signé par l'Hon. Walter B. Sommerville, juge de la Division D de ladite Cour le 5 août 1903, et ainsi en vertu d'un ordre signé par l'Hon. Walter B. Sommerville juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans le 11 août 1903, homologuant les procès-verbaux d'une réunion de famille tenue en faveur des mineurs de la succession ci-dessus intitulée et numérotée No 70 623, la propriété ci-après décrite à savoir—

PREMIER LOT—Un certificat No 359 pour les actions payées en entier du fonds capital de la Suburban Building and Loan Association de la valeur au pair de cent (100) dollars chacun.

DEUXIEMENT—Un coffre fort en fer.

Nos 420-22-24 RUE N. VILLERE, UNE BATISSE EN BRIQUES A UN ETAGE.

TROISIEMENT—Un certain morceau ou part ou de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villere, Marais Conti et St Louis, désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage, fait par Edgar Pillié voyer, daté le 11 juin 1903 sous un ordre de la Cour Civile de District, Division D, rendu dans cette succession et d'après ledit certificat d'arpentage le lit lot mesurant cinquante quatre (54) pieds neuf (9") pouces et une (1") ligne de face à la rue Villeré, cinquante cinq (55) pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de façade à la rue St Louis de soixante trois (63) pieds et soixante trois (63) pieds six (6") lignes sur la ligne de côté opposée.

No 1518 RUE ST-LOUIS, UNE RESIDENCE SIMPLE EN BOIS A UN ETAGE.

QUATRIEMEMENT—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré St Louis, Marais et Conti et désigné par la lettre E, sur un certificat d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, daté le 11 juin 1903, sous un ordre de la Cour Civile de District, Division D, rendu dans cette succession, et d'après lequel mesurant trente deux (32) pieds onze (11") pouces et deux (2") lignes de face à la rue St Louis, la même largeur dans le fond sur cinquante cinq (55) pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Villeré et cinquante cinq (55) pieds, un (1") pouce et quatre (4") lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue Marais.

Nos 426-28 RUE N. VILLERE. — UN COTTAGE DOUBLE.

CINQUIEMEMENT—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villere, St Louis, Marais et Conti, désigné par la lettre B, sur un certificat d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, daté le 11 juin 1903, sous un ordre de la Cour Civile de District, rendu dans cette succession, et d'après lequel mesurant trente deux (32) pieds, neuf (9") pouces et une (1") ligne de face à la rue St Louis, la même largeur dans le fond sur cinquante cinq (55) pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Villeré, sur cinquante cinq (55) pieds, un (1") pouce et quatre (4") lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue Marais.

Nos 422-24 RUE N. VILLERE, UN COTTAGE DOUBLE

SIXIEMEMENT—Un certain lot ou portion de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet, borné par les rues Villeré, St Louis, Marais et Conti, désigné par la lettre C, sur un certificat d'arpentage fait par Edgar Pillié voyer sous la date du 11 juin 1903, sous un ordre de la Cour Civile de District, rendu dans cette succession et d'après lequel mesurant trente deux (32) pieds neuf (9") pouces et une (1") ligne de face à la rue Villeré sur quatre vingt seize (96") pieds de profondeur et vingt six (26") pieds cinq (5") pouces de largeur dans le fond ensemble avec l'usage de deux allées communes mesurant chacune trois (3") pouces et quatre (4") lignes de largeur et façade à la rue Villeré, sur vingt sept (27") pieds un (1") pouce de profondeur et trois (3") pouces et quatre (4") lignes de largeur et façade à la rue Villeré sur vingt sept (27") pieds un (1") pouce de profondeur et autre ligne pied de la rue Conti mesurant deux (2") pieds quatre (4